

Bordereau de signature

[295491] - 2026-07-13 - LA PI Rédacteur V4
- EAC - Concours et examens

Accuse de réception en préfecture
054-285400032-20260720-1001-20072026-AI
Date de télétransmission : 20/07/2026
Date de réception en préfecture : 10/08/2026

Signataire	Date	Annotation
Application webservice_multigest@eric.fr	17/07/2026	Action : Visa Le document "Parapheur du Directeur CDG_001.docx" du dossier GED "2026-07-13 - LA PI Rédacteur V4 - EAC - Concours et examens" a été soumis par MACRON Cedric le 17/07/2026 08:39:41 pour une signature électronique.
Cedric MACRON	17/07/2026	Action : Signature  Certificat au nom de <u>Cédric MACRON</u> (Centre de gestion de Meurthe et Moselle) , émis par <u>Certinomis - Prime CA G2</u> , valide du 27 mai 2026 à 09:51 au 26 mai 2029 à 09:51.
		Action : Fin de circuit

Dossier de type : CDG54 // Directeur

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260720-1001-20072026-AI
Date de télétransmission : 20/07/2026
Date de réception préfecture : 20/07/2026

N/Réf. :
26/CMAC/VB/CT/BH/ASC

243

PROMOTION INTERNE LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU GRADE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle,

Vu le code général de la fonction publique et notamment les articles L.523-1 et L.523-5,

Vu la loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie, notamment l'article 2,

Vu le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 modifié relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux, notamment l'article 16,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale, notamment les articles 30 et 31,

Vu le décret n°2024-826 du 16 juillet 2024 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires généraux de mairie,

Vu les propositions des autorités territoriales,

Vu les lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne arrêtées le 14 avril 2021,

Considérant que l'application du quota de 1/2 à 8% de l'effectif des fonctionnaires de l'ensemble des collectivités et établissements affiliés au Centre de gestion en position d'activité ou de détachement dans le cadre d'emplois des rédacteurs permet l'inscription de 18 fonctionnaires sur les listes d'aptitude du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux établies au titre de la promotion interne de l'année 2026, dont 1 sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur principal de 2^e classe,

Considérant la valeur professionnelle de chacun des fonctionnaires proposés, notamment leur aptitude à exercer des responsabilités de niveau plus élevé et leur capacité à accomplir des tâches d'une plus grande complexité ou nécessitant des connaissances plus étendues,

Considérant que les fonctionnaires inscrits sur la liste d'aptitude ont satisfait à l'obligation de formation de professionnalisation,

Considérant que le dispositif dérogatoire constitue un plan de requalification des secrétaires généraux de mairie, sans application de quota, et applicable jusqu'au 31 décembre 2027,

Considérant que les fonctionnaires désignés secrétaires généraux de mairie et inscrits sur la liste d'aptitude remplissent les conditions exigées par le « plan de requalification »,

Considérant les demandes de réinscription sur la liste d'aptitude, formulées par les fonctionnaires concernés,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : AGENTS BÉNÉFICIAIRES DE LA PROMOTION INTERNE

La liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial au titre de la promotion interne de l'année 2026 est établie comme suit :

NOM	PRÉNOM	DATE DE 1ÈRE INSCRIPTION
ANTOINE	Christelle	06/03/2026
ARCURI	Marie Antoinette	04/08/2025
BARTHELEMY	Justine	04/08/2025
BENGADIR	Sophie	06/03/2026
BUTTICE	Rachelle Marie-Thérèse	06/03/2026
CAPELLI	Isabelle	06/03/2026
CASTILLON	Severine	19/12/2024
CASTRO OLIVEIRA	Michelle	06/03/2026
CHOLVIN	Catherine	19/12/2024
CIANCI	Marylene	19/12/2024
DROESCH	Marielle	19/12/2024
FLACZYNSKI	Virginie	06/03/2026
GARNIER	Elodie	06/03/2026
GERARDIN	Valérie	19/12/2024
GILLET	Prescylia	19/12/2024
KASSIS	Chantal	10/07/2026
KIRSCH	Tiffany	06/03/2026
LAGARDE	Myriam	06/03/2026
LARGER	Céline	04/08/2025
LAROCHE	Caroline	04/08/2025
LELIEVRE	Aurore	06/03/2026
MALLAIZEE	Martine	06/03/2026
MARCHAL	Julie	06/03/2026
MARTIN	Isabelle	06/03/2026
MASSON	Carole	19/12/2024
MEROTTO	Estelle	06/03/2026
MEYSTER	Vanina	17/04/2026

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260720-1001-20072026-AI
Date de télétransmission : 20/07/2026
Date de réception préfecture : 20/07/2026

NOM	PRÉNOM	DATE DE 1ÈRE INSCRIPTION
MOULIN	Marie	21/07/2025
MUNSCH	Ingrid	06/03/2026
MUSZYNSKI	Christine	19/12/2024
PARISEL	Audrey	06/03/2026
PARISOT	Orlanne	06/03/2026
PATEUX	Rodolphe	06/03/2026
PEIFFER	Nathalie	06/03/2026
RADAY	Patricia	04/08/2025
RAGASSE	Christine	19/12/2024
RIDOZ	Beatrice	04/08/2025
ROESER	Odile	19/12/2024
SANTERRE	Nathalie	06/03/2026
TAPONOT	Christelle	04/08/2025
VIGNERON	Fabienne	04/08/2025
VINCENT	Agnes	19/12/2024
VIRION	Laurence	07/11/2025

ARTICLE 2° : DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Le Président du Centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut être saisie par voie postale ou par l'application « *Télérécours citoyens* » accessible à partir du site www.telerecours.fr

ARTICLE 3° : PUBLICITÉ

Le Directeur du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle.

Fait à VILLERS-LES-NANCY, le 13 JUILLET 2026

Pour le Président et par délégation
Le Directeur,



Cédric MACRON

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260720-1001-20072026-AI
Date de télétransmission : 20/07/2026
Date de réception préfecture : 20/07/2026

PROMOTION INTERNE

**Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale
de Meurthe-et-Moselle**

ETAT DES AGENTS RECRUTES PAR D'AUTRES VOIES QUE CELLE DE LA PROMOTION INTERNE REDACTEURS TERRITORIAUX

DÉNOMINATION	COLLECTIVITÉ D'ACCUEIL	DATE DU RECRUTEMENT	Agent bénéficiaire de promotion interne (rédacteur)	Agent bénéficiaire de promotion interne (rédacteur – SGM)
REDACTEUR <u>Quota d'accès</u> : 8% de l'effectif des fonctionnaires en position d'activité ou de détachement dans le cadre d'emplois de l'ensemble des collectivités et établissements affiliés au Centre de Gestion <u>Effectifs du cadre d'emplois</u> : 472 <u>Nombre de poste disponibles à la promotion interne 2026</u> : 18 & REDACTEUR (SGM) / Plan de requalification <u>Quota d'accès</u> : pas de quota fixé en application de l'article 8-1 du décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux			Madame DUEZ Sara CTE COM BASSIN DE POMPEY 2026	Madame Virginie FLACZYNSKI OCHEY 2026
			Madame Christelle ANTOINE VANDOEUVRE-LES-NANCY 2026	Madame Elodie GARNIER PIERREPONT 2026
			Madame Sophie BENGADIR JARNY 2026	Madame Chantal KASSIS NORROY LES PONT A MOUSSON 2026
			Madame Rachelle Marie-Thérèse BUTTICE COLOMBEY-LES-BELLES 2026	Madame Myriam LAGARDE OLLEY 2026
			Madame Isabelle CAPELLI LAXOU 2026	Madame Martine MALLAIZEE VILLE EN VERMOIS 2026
			Madame Michelle CASTRO OLIVEIRA MONT SAINT MARTIN 2026	Madame Audrey PARISEL MANONCOURT EN WOEVRE 2026
			Madame Tiffany KIRSCH TOUL 2026	Madame Orlanne PARISOT TRONDES 2026
			Madame Aurore LELIEVRE CTE COM TERRES TOULOISES 2026	Madame Nathalie SANTERRE BREHAIN LA VILLE 2026
			Madame Julie MARCHAL BACCARAT 2026	
			Madame Isabelle MARTIN TOMBLAINE 2026	
			Madame Estelle MEROTTO SAINT NICOLAS DE PORT 2026	
			Madame Vanina MEYSTER BELLEVILLE 2026	
			Madame Ingrid MUNSCH LIVERDUN 2026	
			Madame Nathalie PEIFFER HUSSIGNY GODBRANGE 2026	
			Monsieur Rodolphe PATEUX VILLERS-LÈS-NANCY 2026	

Accusé de réception en préfecture
054-285400032-20260720-1001-20072026-AI
Date de télétransmission : 20/07/2026
Date de réception préfecture : 20/07/2026
